DÉPARTEMENT
COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT
SAINT – BRIEUC

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 022-212203269-20260428-202604280003-DE

COMMUNE DE SAINT – RIEUL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est assemblé dans le lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Catherine DREZET, Maire.

Présents: Catherine DREZET, Nathalie DANO, Philippe BORDAIS, Noël RIVIERE, Céline ANSART, Mickaël LESCOUËT, Emmanuel BEURIER, Céline ROUQUETTE, Isabelle RIO, Vincent VEHERT, Julien LONCLE, Cécile BERTOUX, Céline LUCIENNE, Coline RAULT.

Absent excusé : Laurent JOSSET

Secrétaire de séance : Emmanuel BEURIER

Objet- Devis Point à Temps Automatique (PATA)

Philippe BORDAIS, adjoint aux travaux présente à l'assemblée la proposition concernant le Point à Temps Automatique (PATA). L'entreprise EIFFAGE Route a été sollicitée.

La proposition est la suivante :

Entreprises	Description	Quantité (tonnes)	PU HT	Montant HT
EIFFAGE Route	PATA	9	825.00€	7 425.00€

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de l'entreprise EIFFAGE Route pour un montant de 7 425€HT et autorise Madame le Maire à signer le devis.

A SAINT RIEUL
Le 7 mai 2026
Le Maire,

Catherine DREZET

MAIRIE DE SAINT-RIEUL
CÔTES-D'ARMOR

Secrétaire de séance

Emmanuel BEURIER